



10 Janvier 2012

MEILLEURS VŒUX 2012

Cher(e)s Collègues,

L'année 2011 a été fertile en évènements.

a) Le SNAM-HP et la CMH se sont très clairement engagés afin d'obtenir l'ouverture de négociations portant sur :

- l'assiette de cotisation retraite des praticiens des hôpitaux à temps partiel,
- l'attribution de la prime d'exercice public exclusif aux praticiens attachés et aux praticiens des hôpitaux à temps partiels exclusifs,
- l'amélioration de la prise en compte de la retraite des PU-PH sur leur part hospitalière.

b) Deux rapports ont influé sur le paysage de 2011 :

- le rapport de la mission animée par D. Toupillier, à laquelle la CMH et le SNAM-HP ont participé largement, sur les conditions de l'exercice médical à l'hôpital,
- le rapport IGAS IGAENR ayant trait à la retraite des HU sur leur part hospitalière.

Ces réflexions, couplées à la demande exigeante du SNAM-HP et de la CMH, ont conduit Xavier Bertrand le 28/07/11 à annoncer une ouverture des négociations sur les points évoqués, devant aboutir à un accord cadre national afin de promouvoir l'exercice médical dans les hôpitaux. Cet accord cadre devait comporter en annexe la réponse à nos revendications syndicales.

Des négociations intenses ont eu lieu en Novembre et Décembre dernier qui devraient permettre la signature d'un accord cadre comportant en annexe les points soulevés plus haut et le CET qui a été largement abordé à la demande de Convergences-HP.

c) Rappelons que Convergences-HP est né à l'été 2011 par la réunion du SNAM-HP et de la CMH rejoints par l'IDEPP pour les psychiatres publics et l'UPTP pour les praticiens à temps partiel.

Les statuts de cette nouvelle intersyndicale ont été déposés en Juin 2011.

d) Et bien entendu l'année 2011 a été marquée par les élections professionnelles.

Il s'agissait d'élire nos représentants à la commission statutaire des PH et HU et au conseil de discipline des H (le conseil de discipline des HU dépendant de l'éducation nationale).

126 sièges étaient à pourvoir :

Les résultats communiqués dans cet ordre par le CNG sont les suivants ;

AMUF CGT 2 sièges
Avenir hospitalier 16 sièges
Union CPH-INPH 34 sièges

Convergences-HP 57 sièges

INPH 5 sièges
UP CPH INPH CONVERGENCES-HP 11 sièges
Union pour Psy 1 siège
SNMH FO 0 siège

Convergences-HP est donc bien le syndicat le plus représentatif des PH et HU.

Nous en sommes fiers et mettons bien entendu notre représentativité dans la balance des négociations, comme nous venons de le faire tout récemment.

Les annexes de l'accord cadre quasi finalisées permettront à chacun de juger des avancées obtenues, et feront l'objet dès la signature du ministre effective d'une lettre spéciale de Convergences-HP.

Il faut ajouter que nous attendons toujours la modification indispensable du décret CME qui tarde plus que de raison malgré les engagements du ministre.

Où est le blocage ? il faudra bien passer outre, tant la patience des professionnels a été mise à très rude épreuve.

Malgré cette conjoncture morose, l'année 2011 a donc permis d'avancer sur la voie de vraies améliorations des conditions d'exercice à l'hôpital.

2012 devrait nous permettre de concrétiser très vite ces perspectives.

Nous souhaitons à tous santé et bonheur, ainsi qu'une année heureuse placée sous le signe du beau, du bien et du vrai.

Roland Rymer - Président du SNAM-HP

Jean-Pierre Esterni - Secrétaire Général du SNAM-HP

Pour recevoir chaque mois la lettre du SNAM-HP,

inscrivez-vous à la liste de diffusion sur la page d'accueil de notre site www.snamhp.org

Pour devenir membre du SNAM-HP, connectez-vous sur notre site à la rubrique [adhésion](#)

[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)